



BULLETIN ADHERENT ET/OU DONATEUR

(EXEMPLAIRE À ADRESSER A L'ASSOCIATION)

ASSOCIATION LOI 1901 PUBLIÉE AU JO DU 02.02.2019

<https://bpanfrance.fr>

contact@bpanfrance.fr

06 78 21 24 81

ASSOCIATION BPAN France
39 Rue de la Morandière
37230 FONDETTES
FRANCE

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHERENT/ LE DONATEUR

Remplir lisiblement le bulletin de manière manuscrite ou mieux directement dans votre navigateur web puis télécharger le une fois renseigné

Personne physique ⁽¹⁾

ADHERENT/ DONATEUR 1

ADHERENT / DONATEUR 2 ⁽⁴⁾

NOM * Prénom*	NOM * Prénom*
---------------	---------------

Personne morale ⁽¹⁾

Raison sociale*		
NOM *	Prénom*	
Adresse *		
CP *	Ville*	BP*
Complément adresse *		Cedex *
Téléphone*		Téléphone*
Mail*		Mail*

Correspondance avec l'association (cochez l'option souhaitée)

par mail : par courrier postal :

Par la signature de ce bulletin l'adhérent s'engage à respecter les statuts ⁽³⁾ et le règlement intérieur en vigueur.

À _____ Signature adhérent / donateur 1: _____

Le / / 2024 Signature adhérent / donateur 2: _____

2. ADHESION ET/OU DON ⁽²⁾

A COTISATION ANNUELLE INDIVIDUELLE: 20 EUR ^{OS} (un bulletin par personne)	<input type="text"/>	€
B COTISATION ANNUELLE COUPLE: 35 EUROS (un bulletin par couple)	<input type="text"/>	€
C DON À L'ASSOCIATION RECONNUE D'INTERET GENERAL En fonction de la législation française en vigueur, un reçu fiscal ouvrant droit à avantage fiscal sera émis au profit du ou des donateurs		
C1 - Donateur 1	<input type="text"/>	€
C2 - Donateur 2	<input type="text"/>	€
Total à régler (A+B+C1+C2)	<input type="text"/>	€

MODE DE PAIEMENT
accompagné de ce bulletin dûment rempli

CHEQUE À l'ordre de **BPAN France**

ESPECES En main propre auprès des membres du bureau de l'association.

VIREMENT **IBAN: FR76 1940 6370 4767 1987 1181 877** **BIC: AGRIFRPP894**

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour adhérer à l'association. Elles sont traitées informatiquement et sont uniquement destinées à l'association BPAN France. Conformément à la législation en matière de protection des données à caractère personnel (RGPD), chaque adhérent a un droit d'accès, de communication et de rectification et d'effacement des informations le concernant, auprès de l'association. (2) Les personnes physiques ou morales du corps médical et paramédical ne sont pas soumises à cotisation annuelle si elles adhèrent à titre professionnel. (3) Les statuts et règlement intérieur de l'association sont disponibles par simple demande par mail : contact@bpanfrance.fr ou consultable au siège de l'association. (4) Personne physique en couple avec adhérent 1 et résidant à la même adresse, quel que soit son type d'union: couples mariés, pacsés ou en concubinage.

* Mentions obligatoires

